



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2026

1

Comment le présentéisme nuit aux entreprises et aux salariés

Le présentéisme ne se limite pas au fait de venir travailler malade. Il englobe aussi le fait d'arriver très tôt, de rester tard sans raison opérationnelle, ou de ne pas prendre ses congés.

En France, ce phénomène est largement répandu et coûte cher aux entreprises, en générant fatigue, erreurs et baisse de productivité. Les données disponibles montrent qu'une part significative des salariés travaille malgré la maladie, et que ces comportements sont encore plus fréquents chez les cadres.

D'autres formes de présentéisme, comme les horaires excessifs ou les congés non pris, sont souvent liées à des normes implicites : culture d'entreprise, imitation des managers ou pression sociale (« **Tu prends ton après-midi ?** » lancé à 17h ...).

Contrairement à une idée reçue, le présentéisme n'est pas un signe d'engagement positif. Les recherches montrent qu'il est fortement corrélé à un sentiment d'insécurité, à une faible qualité de vie au travail, à un manque d'autonomie et à une reconnaissance insuffisante. Les salariés concernés cherchent avant tout à protéger leur emploi ou à donner l'image de collaborateurs investis.

À l'inverse, lorsque le travail est reconnu et que les salariés disposent d'une réelle liberté sur leurs horaires, le présentéisme recule.

La solution est donc claire : plus d'autonomie, plus de confiance, et une reconnaissance explicite du travail accompli, plutôt qu'un contrôle basé sur la présence physique.

Et à Sopra Steria, ça se passe comment ? Plutôt que de faire des horaires à rallonge qui se terminent souvent par un burn out, prenez du recul, et offrez-vous régulièrement des petites pauses, vous serez plus efficace et resterez en bonne santé.

En savoir plus : [Tu prends ton après-midi ?](#)

Intégration Aurexia : Est-ce que ça dérape ?

- Un taux de démissions prévisionnel de 25% voire 40% sur un an compensé par un recrutement massif ??
- Des augmentations dérisoires
- Des affectations sur mission sans concertation

Que restera-t-il si tout le monde quitte le navire ?

A suivre.

Réunions d'agence de 17 à 20h ? Arrêtons les abus !!

- La direction prétend régulièrement veiller à la santé des salariés, et respecter l'équilibre vie pro, vie perso. Et pourtant, nous voyons régulièrement des réunions d'agence qui commencent officiellement à 18h ou plus tard, ou qui s'éternisent jusqu'à 20h.

La CFE-CGC demande à la direction d'éviter ce type de réunion et a minima de rappeler leur caractère facultatif : « Cette réunion tardive est bien entendu facultative pour respecter votre vie privée »



En restant tard comme ça, au moins, on ne pourra me dire que je ne fais pas mes heures !



Alerte à Capgemini : 2.400 emplois supprimés en France à cause de l'IA !!

- **Capgemini envisage de supprimer jusqu'à 2 400 postes en France** (environ 7 % de ses effectifs) pour s'adapter au ralentissement économique et aux mutations technologiques, notamment liées à l'IA. Le groupe privilégiera les reconversions internes vers des métiers d'avenir (IA, cloud, data) et proposera des départs volontaires via une **rupture conventionnelle collective**. Le projet sera négocié avec les syndicats.
Voir article : [Le Monde](#)
- Nos collègues de la CFE-CGC Capgemini sont mobilisés pour défendre au mieux les salariés.
- Nous avons interrogé la direction de Sopra Steria : Elle indique une dynamique différente chez nous « Beaucoup d'affaires dans le pipe » et un plan de recrutement important pour 2026. Aucun plan de licenciement équivalent n'est prévu (même si pour rappel nos effectifs ont déjà baissé de 3% en 2025).

Faut-il se protéger en 2026 ? Comment ?

- **Lorsque les ennuis arrivent** (burn out, absence d'augmentation ou de promotion, voire licenciement ou proposition de RC, mission de plus en plus pénible, trajet trop long, refus de télétravail, etc.), vous êtes nombreux à contacter **vos représentants syndicaux de la CFE-CGC**
- Certains l'ignorent, la CFE-CGC est **un des grands syndicats nationaux**, avec **environ 170 000 adhérents** et **~15 % de représentativité nationale**, juste après la CFDT, la CGT et FO
- Il a été fondé en 1945 pour défendre les **ingénieurs et cadres**. Syndicat **moderne, pragmatique et écouté**, capable d'agir concrètement, il cherche toujours un équilibre intelligent entre la performance de l'entreprise et l'intérêt des salariés
- A la **CFE-CGC**, nous agissons aussi bien :
 - Au **niveau national** où nous sommes régulièrement consultés par le gouvernement,
 - Dans la branche **Syntec** (qui couvre les ESN et bureaux d'études), où nous avons **31 % des voix**
 - Et à **Sopra Steria** (voir page suivante)



«
- Comme demandé, j'ai réussi à virer 500 personnes de plus !
- Bravo ! Et même pas besoin d'augmentation !
»

- En agissant maintenant, vous protégez votre avenir.**
- Pour vous défendre, vos représentants CFE-CGC peuvent **s'appuyer sur nos juristes spécialisés en droit du travail** et sur toute notre structure, **qui fonctionne parce qu'elle est financée par nos adhérents**.
 - En choisissant d'adhérer à la CFE-CGC, vous défendez vos intérêts pour une somme très modeste (Moins de 7€ par mois).

Rejoignez-nous

Organisation syndicale	% de voix chez les cadres
CFDT	~27,5 %
CFE-CGC	~21,75 %
CGT	~16,8 %
FO	~12,0 %
CFTC	~9,4 %
UNSA	~6,6 %
Solidaires	~3,2 %



Pour la CFE-CGC, être bien informé, c'est juste essentiel ! On vous le prouve

Vous informer, c'est important !

Quand d'autres font du bruit, la CFE-CGC vous informe chaque mois dans sa communication. Mais elle agit aussi au quotidien, pour que la vie de tous les jours soit plus simple. Exemple avec **nos actions sur Latitude** :

- **Numérotation des casiers** ! Une de nos premières demandes ! Souvenez-vous pour les anciens, quand nous sommes arrivés, il n'y avait aucune étiquette ! Que ce soit pour les faire ouvrir en cas d'oubli de code ou de blocage ou pour se souvenir où on l'a mis, c'était un casse-tête !
- **Salles de réunion** : Leur place est indiquée à la sortie des ascenseurs, parce que nous l'avons demandé
- **Cantine** : La liste des **ingrédients** dans le buffet salades, la composition des **vinaigrettes**, le nom des **graines**, le **café gratuit après 13h15**
- **Douches** : c'est une fois encore la CFE-CGC qui a demandé et obtenu que soient indiqués la **place des douches** au-dessus du local vélo
- **Ascenseurs handicapés** : Un panneau indique les **ascenseurs accessibles aux handicapés** en cas d'incendie

Les brèves

▪ **Fin du critère d'ancienneté pour les CSE**

Les activités du CSE devront être offertes à tous les salariés dès leur jour d'arrivée. Il faut souvent 1 ou 2 mois à Sopra Steria pour que les nouveaux arrivés puissent profiter du CSE. Ce différé sera interdit à partir de Décembre 2026.

Voir l'article : [culture-rh](#)

▪ **Attention aux comportements « non professionnels » sur les réseaux sociaux**

62% des recruteurs ont déjà recalé un candidat en raison de son profil ou de ses contenus !

Voir l'article : [BFMTV](#)

Quelques rappels de vos droits

- **Indemnités de repas (Ticket restaurant, carte Swile)** : Subventionnés à 60% par l'employeur. En principe, si en mission client, vous dépensez plus, vous pouvez négocier une compensation financière
- **Indemnité de télétravail** de 22€ par mois : Déclarez à l'avance vos jours de télétravail (jusqu'à 12 mois à l'avance), pour ne pas oublier, car le paiement n'est pas rétroactif, tandis que vous pouvez déplacer vos jours de télétravail plus tard (en accord avec votre manager)
- **Indemnités de transport** : Vous ne devez pas dépenser plus lorsque vous êtes en mission que pour vous rendre à votre lieu de rattachement Sopra Steria : Les frais de transport supplémentaires dus à votre mission sont remboursables à 100%
- **Indemnités de sur-temps de trajet** : Vous ne devez pas non plus passer nettement plus de temps de trajet que pour rallier votre lieu de rattachement : **Voir aussi : F2F/Mes outils RH/ Déplacements & Frais**
- **Indemnités de mobilité douce (vélo, vélo électrique, trottinette)** : 450€ par an, combinables avec le remboursement de tickets de transport (métro, bus), à l'unité, et aussi avec les abonnements mensuels pour vous rendre à la gare la plus proche ...
- **CSE : Subventions culture, subvention sports par votre « CE »**, gardez vos factures (à votre nom) à la rentrée pour vous faire rembourser entre Février et Juin (Pour le CSE SSG). Consultez aussi toutes les autres activités du CSE (**Voyages, Week-ends, tickets cinéma, événements sportifs, ...**)
- **CET (Compte Epargne Temps) & PERECO** : Plan d'Epargne Retraite
- **Jours de congés exceptionnels** (enfant malade, mariage, déménagements, etc ...)

Comme nous l'indiquions dans notre newsletter de nov 24 « le culte du secret », moins vous en savez, plus on peut vous manipuler ...

Ce qu'on aime bien vous cacher : La mission intéressante qu'on ne vous proposera pas, la promotion pour un autre que vous, le salaire moyen, etc.





La Newsletter CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2026

4

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ? Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

Pourquoi CFE-CGC ? Chut ! On vous explique tout ! En 1981, on rajoute CFE pour « Confédération Française de l'Encadrement », pour s'ouvrir à l'ensemble de l'encadrement, même les non-cadres ...

4^e syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 170.000 adhérents (*)

Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats

(*) Encore plus nombreux cette année !!

La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.

Quelques beaux succès :

- **Création de la retraite complémentaire** pour les cadres (AGIRC)
- **Création de l'APEC**, spécialisée dans l'emploi des cadres
- **Congé paternité**, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.

A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.

Pour adhérer :

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

Contact : Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

Nom : _____
Prénom : _____
Mail : _____
Tél : _____
Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Pour retrouver toute notre actualité Sopra Steria :

<https://sopra-steria.fici-cfecgc.org/>



Notre site Sopra Steria CFE-CGC

Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion

François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria
Frédéric GIZARD : Tours / Le Mans
Patricia ANDASSE : Paris Latitude
Sylvie GEGOUT : I2S
Fabrice CORDONNIER : Lille
Jacques BERHOCOIRIGOIN : Toulouse



Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria
Laurent VAYSSIERE : Sopra Steria
Pascale CHEHIKIAN : Lyon Grenoble
Thierry TZONOS : Sopra Steria - Nice
Libia ACERO BORBON : HR Software
Jean-Noël CHALOPIN : HR Software